

Office national  
de l'énergie



National Energy  
Board

**ADDENDUM #4**

**Services professionnels: génie civil et étude environnementale**

**Demandes de renseignements :** Prière d'adresser les demandes de renseignements à :

Papa Thierno Ndiaye  
Téléphone: (403) 221-3466  
Télécopieur: (403) 299-3637  
papathierno.ndiaye@neb-one.gc.ca

Bureau émetteur  
Office national de l'énergie  
444, 7<sup>e</sup> Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta)  
T2P 0X8

Fournisseur

**Cet avis est d'informer les soumissionnaires éventuels de l'Addendum # 4  
À la demande de proposition ci-haut citée.**

**Le présent addendum à la demande de soumissions No. 004 est apportée afin de :**

1. Répondre aux questions soulevées à ce jour.

**Question**

Je ne suis pas sûr à propos de l'instruction 3.1 de la page 13 de la DDP

*“ La première page de la présente DDP doit être dûment remplie et signée par les soumissionnaires, ou un représentant autorisé, et doit accompagner les soumissions. La première page signée de la présente DDP doit être remise dans les cinq jours précédant l’avis d’adjudication de contrat.*

Est-ce que ceci voudrait-t-il dire que la première devrait être signée au moment de soumettre la proposition mais pas nécessairement? Aussi, devra-t-elle être signée dans les 5 jours lors de l’attribution du contrat?

**Réponse**

La première page peut être signée lorsqu’on soumet une proposition ou à tout autre moment en autant que ceci soit fait dans les cinq (5) jours suivants l’avis d’attribution de contrat. Dans tous les cas de figure, la première page doit être signée avant la date de début du contrat subséquent.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS RESTENT INCHANGÉES.**